



#cohésionsociale

**AGIR
CONTRE LA
PAUVRETÉ**

CADRAGE FORMATION PLAN PAUVRETÉ

DÉVELOPPEMENT SOCIAL & TRAVAIL SOCIAL COLLECTIF

CONTEXTE

LA PAUVRETÉ N'EST PAS UN ÉTAT MAIS UN PROCESSUS.

LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PORTE UN VASTE CHANTIER POUR ENDIGUER LA PAUVRETÉ EN FRANCE. DES BUDGETS SONT ALLOUÉS POUR AIDER LES PROFESSIONNELS ET INSTITUTIONS À FORMER LES TRAVAILLEURS SOCIAUX, LES AIDER À VALORISER LEUR TRAVAIL ET À MONTER EN COMPÉTENCES POUR FAIRE FACE À UNE PAUVRETÉ EN FORTE ÉVOLUTION. UNIFORMATION ACCOMPAGNE SES ADHÉRENTS POUR ENCOURAGER LA FORMATION DE CES PROFESSIONNELS, ET AINSI, PARTICIPER COLLECTIVEMENT À LA LUTTE CONTRE CE FLÉAU.

À noter :

les formations hors cadre, c'est-à-dire ne répondant pas à l'un des axes définis par le gouvernement, ne pourront bénéficier d'une prise en charge financière.

L'évolution profonde des problématiques sociales confronte le travail social aux enjeux économiques, sociaux et sociétaux. Elle nécessite d'accompagner les pratiques professionnelles et de favoriser leur complémentarité et leur mutualisation.

Une démarche proactive & collective

Il est ici question de positionner le travail social et l'intervention sociale en amont des difficultés, dans une **logique préventive**. Le développement social fait l'objet d'un positionnement politique et législatif, avec la **loi MATPAM** (07/01/14) et la **loi NOTRe** (07/08/2015), et sa compétence est confiée aux Départements. Il s'inscrit aussi dans la définition du travail social et se positionne dans la complémentarité de l'accompagnement individuel et de l'intervention collective.

Les publics concernés par ces formations

- ▶ **L'ensemble des professionnels du travail.**
- ▶ **Les cadres et managers** pour acquérir de nouvelles compétences et réflexes de transversalité, de mutualisation et d'autonomisation des équipes.

Objectif et axes de la formation

LA VALORISATION DU TRAVAIL SOCIAL ET SON ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX TERRITORIAUX

LES MODULES DE FORMATION DEVRONT INTÉGRER :

- ▶ **La présentation des grands axes de la stratégie nationale et des cinq engagements inscrits dans celle-ci.**
- ▶ **Les leviers de réussite à la mise en œuvre : participation des acteurs, rénovation du travail social, pilotage territorial...**
- ▶ **La mise en perspective du rôle du travailleur social :**
 - quelles sont les évolutions attendues en matière de pratiques professionnelles ?
 - quelles sont les réflexions à conduire dans les organisations pour créer un environnement favorable ?

▶ Axe spécifique « Développement social & travail social collectif ».

Développer les savoirs et savoir-faire pour essaimer les pratiques collectives, créer les conditions d'une mobilisation du public concerné, expliciter les finalités du développement social (prévention / inclusion / transformation). On vise à :

- clarifier les registres de l'action individuelle et collective pour distinguer le développement social et le travail social collectif,
- favoriser la montée en compétences des travailleurs sociaux et de leurs encadrants, pour intégrer la participation citoyenne et les méthodes du travail social collectif dans leur mode de gestion.

Les connaissances à acquérir ou renforcer

ORGANISATION PRÉCONISÉE : 5 JOURS DE FORMATION DONT 3 JOURS MIXTES (TRAVAILLEURS SOCIAUX ET CADRES) ET 2 JOURNÉES SPÉCIFIQUES À CHAQUE CIBLE.

**Mod.
MIXTE**

MODULE MIXTE (3j.) LES FONDAMENTAUX DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- 1. Développement social et pratiques collectives** (définition, enjeux, fondamentaux, contribution du travail social au développement social et évaluation)
- 2. Les invariants et spécificités des méthodes d'interventions collectives du travail social** (origines, théories, méthodes de l'intervention collective ; participation des différents publics, co-formations possibles)

**Mod.
SPÉCIFIQUE**

MODULE SPÉCIFIQUE (1j.) LE CHANGEMENT DE POSTURE NÉCESSAIRE

- 1. Pour les cadres :**
 - De l'approche gestionnaire à l'approche projet
 - Lâcher prise et prise de risque
- 2. Pour les travailleurs sociaux :**
 - De l'expertise des problèmes à la valorisation des potentialités
 - Du service « pour » au travail « avec »
 - De l'individuel au collectif, pouvoir d'agir individuel et pouvoir d'agir collectif

**Mod.
SPÉCIFIQUE**

MODULE SPÉCIFIQUE (1j.) RETOURS SUR EXPÉRIENCES

Analyse d'un exemple concret, par une étude de cas, un témoignage ou une mise en situation.

Modalités pédagogiques : au regard des objectifs, il est recommandé d'intégrer à ces formations le guide d'appui du HCTS
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_hcts_ictsetds_version_finale_2019.pdf



Pour prendre connaissance de l'intégralité de la note de cadrage officielle :
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_de_cadrage_developpement_social.pdf